



D'Âme Saveurs
AU CŒUR DU FRUIT

Camping des vignes (Pelat 09600 DUN) - Mesures mises en place dans le respect du protocole national de déconfinement et selon les préconisations de la charte « CAMPING CLEAN CARE + »

Dispositions générales

4 Tentes aménagées dans un espace naturel de 8000m², avec mise à disposition pour le lavage fréquent des mains de gel hydro alcoolique dans chaque hébergement et dans les espaces communs.

Lavage systématique de tout le linge (draps et serviettes) à 60°C.

Respect des gestes barrière (distance de minimum 1 m pour les échanges avec les hôtes, aucun contact physique, ni serrage de main au moment de l'accueil).

Port du masque non imposé car la configuration des lieux permet de respecter sans souci les normes de distanciations sociales et les gestes barrières en toutes circonstances.

Paiement par carte bancaire sans contact favorisé avec désinfection du terminal de paiement entre chaque transaction.

Affichage des mesures de prévention dans le bloc sanitaire commun et information sur les gestes barrières dans chaque tente.

Protocole de nettoyage de la tente (effectué uniquement par la gérante équipée de masques lavés à 60°C après utilisation et gel hydro alcoolique utilisé avant et après chaque étape du nettoyage) :

Aération de la tente a minima durant le temps du nettoyage

Prélèvement du linge sale dans un sac dédié avant le début du nettoyage et de la désinfection

Nettoyage et désinfection avec produit bactéricide et virucide : des fermetures éclair, mats, de l'ensemble du mobilier, de la vaisselle, réfrigérateur, plaque gaz et toutes surfaces plates et objets étant en contact régulier avec les mains.

Protocole de nettoyage du bloc sanitaire commun et mesures spécifiques prises :

Portes laissées ouvertes de façon quasi permanente (aération des lieux et limitation dans la mesure du possible de la manipulation des poignées)

Limitation à 2 personnes en même temps en intérieur : 1 personne aux lavabos et 1 personne dans une cabine WC et/ou douche. Limitation à 1 personne par évier extérieur. Ces deux mesures afin de respecter les normes de distance.

Nettoyage et désinfection avec produit bactéricide et virucide entre 2 et 6 fois par jour selon la fréquentation des lieux, des poignées intérieures et extérieures, interrupteurs, inox - robinetteries, pommeaux et barres de douches, bouton de chasse d'eau, distributeur de papier-toilette – brosses, cuvettes, lavabos, dessus de meubles.

Mise à disposition de savon et de gel hydro alcoolique pour le lavage fréquent des mains.

Fermeture temporaire du toilette sec commun.

Dispositions établies et mises en pratique dès la réouverture du site le 12 Juin 2021 et pouvant évoluer en fonction des nouvelles directives